



ARRÊTÉ	N°	202211	0154	ST
--------	----	--------	------	----

**Interdiction de stationner et restriction de circulation
Du 10 au 14 novembre 2022
Route de Mercey**

Département de l'Eure
Commune de Saint-Marcel
55 Route de Chambray
27950 SAINT-MARCEL

Le Maire de la Ville de Saint-Marcel,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Vu la loi n° 82 213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Considérant la demande d'intervention de la société Thierry BUISSON E.I sise 4 Rue Marcel Bellescontre 27950 LA HEUNIERE pour l'abattage d'un arbre Route de Mercey devant la propriété de Monsieur DUFOUR,

Considérant la nécessité de prescrire toutes mesures propres à assurer la sécurité publique,

ARRÊTÉ

Article 1 : Le stationnement sera strictement interdit aux abords du chantier durant la durée des travaux. La vitesse sur cette voie sera limitée à 30 Km/h pendant toute la durée des travaux

Article 2 : L'intervention se fera sur 2 jours compris entre le 10 et le 14 novembre 2022 avec empiètement sur demi-chaussée.

Article 3 : La pose, la gestion et l'entretien de la signalisation appropriée et réglementaire seront réalisés par l'entreprise réalisant les travaux.

Article 4 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Maire, Monsieur le Responsable des Services Techniques, l'agent de police municipale, le demandeur, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché, publié au recueil des actes administratifs et dont ampliation sera adressée aux personnes suivantes :

- Monsieur le Commandant divisionnaire de Police, Chef de la C.S.P. Vernon,
- Monsieur le Chef de Corps du CIS Vernon,
- Les services de la SNA Transport, de la SNA Assainissement & de la SNA Environnement

Fait à Saint-Marcel, le 07 novembre 2022
Le Maire,

Hervé RODRAZA

